

**DOSSIER DE PRESSE**

# Séance plénière du lundi 16 novembre 2020

## Résilience et décision modificative budgétaire n°2



#### **Contacts presse**

Typhaine CORNACCHIARI:  
05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44  
[typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

Laurent GAZAL:  
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02  
[l.gazal@gironde.fr](mailto:l.gazal@gironde.fr)

Marie-Hélène POPELIER:  
05 56 99 51 25 - 06 22 26 69 72  
[m.popelier@gironde.fr](mailto:m.popelier@gironde.fr)

**Site :** [Gironde.fr](http://Gironde.fr)  
**Facebook :** Département de la Gironde  
**Twitter :** @gironde

## Sommaire

Ce lundi 16 novembre 2020, les élus départementaux se sont réunis en séance plénière pour voter 17 dossiers, parmi lesquels :

► <b>Décision modificative budgétaire numéro 2</b>	4
► <b>Contrat de ville d'équilibre de Langon</b>	7
► <b>Adoption du volet Personnes Âgées du PADHI 2019-2021</b>	8

La question de la résilience a été au cœur de cette plénière avec également les présentations de :

► <b>Gironde résiliente : des actions concrètes face aux enjeux environnementaux et sociaux</b>	5
► <b>Avis citoyen pour une Gironde plus résiliente</b>	6

Cette séance plénière a été suivie d'une commission permanente qui a vu l'examen de 216 dossiers, pour un montant de 91,4 Millions d'illions d'euros dont :

► <b>Logement</b>	9-10
► <b>Appel à initiatives de développement social</b>	10
► <b>Financement de portages fonciers avec la SAFER</b>	11

## Décision modificative budgétaire n°2 : entre incertitudes et négociations

**1,87 milliard**

BUDGET 2020 DE LA GIRONDE

**28,5 M€**

AVANCE DE L'ETAT POUR  
COMPENSER LES PERTES EN  
DMTO

**+16,7 M€**

POUR LES AIDES  
INDIVIDUELLES DE  
SOLIDARITÉ EN 2020 PAR  
RAPPORT À 2019

La décision modificative de fin d'exercice enregistre traditionnellement les dernières évolutions budgétaires de l'année. Elle intervient cette année dans un contexte particulier lié à la crise de la COVID-19, entre incertitudes sur les rentrées budgétaires et les coûts que pourrait encore induire la gestion de cette crise et négociations avec l'État pour que le Département de la Gironde et son tissu économique puissent profiter du plan de relance national.

**Le Département de la Gironde continue à faire face aux coûts et conséquences de cette crise sanitaire tout en restant fidèle à ses engagements en matière d'investissement.**

Les évolutions les plus notables de cette DM2 sont :

- ▶ **un nouveau réajustement des crédits sur les aides individuelles**, en raison des inquiétudes liées au risque de précarisation dans les mois à venir. + 2,4 M€ pour le RSA et + 0,5 M€ pour l'Allocation personnalisée d'autonomie, pour cette fin d'année.
- ▶ **la sollicitation de l'avance de l'État** à hauteur maximum de **28,5M€** pour compenser en partie la baisse des Droits de mutation (DMTO), estimée entre 45 et 50 M€,. Les départements faisant face à une décélération de leurs recettes de droits de mutation à titre onéreux (DMTO), ils ont la possibilité de demander auprès de l'Etat une avance sur les produits de DMTO, liée au montant de la perte estimée entre 2020 et la moyenne 2017-2019. Il s'agit d'une avance, donc d'une forme d'emprunt qui devra être remboursé à l'Etat lorsque les DMTO auront retrouvé leur niveau de 2019 (431M€). A noter qu'on estime qu'ils devraient atteindre 385M€ cette année.

# Gironde résiliente

Contribution du Département de la Gironde pour anticiper et s'adapter aux changements environnementaux et sociétaux

novembre 2020



gironde.fr/resilience

Gironde  
LE DÉPARTEMENT

## Nouvel appel à projets départemental « Innovation et résilience des territoires face aux risques »

Le Conseil Départemental a décidé de proposer un appel à projets intitulé « innovation et résilience des territoires face aux risques ». Il consiste à accompagner les communes et leurs groupements dans la mise en œuvre d'investissements permettant de les préparer aux risques majeurs et améliorant leur capacité à s'adapter aux changements qui se dessinent.

Avec un maximum de 50 000€ par projet comme soutien financier dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 200 000€, les projets seront retenus pour leurs valeurs d'exemplarité, d'innovation et de reproductibilité en Gironde.

## Gironde résiliente : un document pour découvrir la stratégie de résilience du Département en actions

**En décembre 2019, lors du Budget primitif 2020, les élu.e.s départementaux se sont engagés à prendre la résilience territoriale pour boussole. Dans tous ses domaines d'intervention, le Département multiplie les solutions pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.**

Premier point d'étape : un document qui rassemble les actions déjà entreprises, pour rendre plus concret cet objectif. Il présente de nombreuses actions sous 4 verbes d'action : protéger, préserver, anticiper et faire ensemble, pour donner l'élan pour aller plus loin.

Il démontre ainsi concrètement :

- ▶ **la capacité d'adaptation du Département au service des solidarités** parfaitement illustrée par la période du confinement, elle se traduit par la capacité à maintenir la continuité du service public et de répondre à l'urgence (urgence alimentaire, prêt d'ordinateurs aux collégiens, distribution de masques, prêts de véhicules aux soignants...), mais aussi, au-delà de la crise sanitaire, à pallier les manquement du secteur privé dans le déploiement de la fibre optique par exemple.
- ▶ **l'accélération des changements enclenchés depuis plusieurs années :**
  - protection de la biodiversité : zone de protection des Espaces Naturels Sensibles multipliée par 3 en 3 ans
  - lutte contre la précarité énergétique : objectif de 1000 ménages en situation de précarité accompagnés en 2020, 80 projets de développement des énergies thermiques renouvelables en cours sur les territoires
  - plan Gironde AlimenTerre pour relocaliser l'alimentation (contrat d'approvisionnement avec le Lot-et-Garonne, création d'une ferme départementale...) et accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus vertueuses (+ de 300 agriculteurs accompagnés), préserver les terres agricoles (cf. p 11)
- ▶ **la capacité à innover pour anticiper :** un plan collège ambitieux dans sa gestion des énergies, innovations dans l'habitat inclusif pour tous (cf. page 8), dans la fabrication des routes...
- ▶ **la capacité à prendre soin des personnes :** accompagnement des jeunes en difficulté ou confiés à la protection de l'enfance, l'objectif d'un territoire 100% inclusif pour les personnes en situation de handicap, la volonté de créer un territoire zéro chômeur de longue durée, l'aide aux victimes de violence...
- ▶ **l'accompagnement à la résilience des territoires :** pour la gestion des risques, moyens accrus au SDIS mais aussi accompagnement des territoires (cf. encadré ci-contre), réalisation d'une cartographie des risques et d'un «Kit résilience» à destination des collectivités.
- ▶ **le pari de l'intelligence collective :** solutions solidaires, budget participatif, labos mobiles de l'agenda 21 du Département pour soutenir les projets au plus près du territoire, appel à initiatives de développement social (cf. page 10), panel citoyen (cf. page 6),

Pour retrouver le document Gironde résiliente, rendez-vous sur [notre site](#)

# participer

gironde.fr



**39 citoyens**

COMPOSAIENT LE PANEL

**8**

RENCONTRES ENTRE  
DÉCEMBRE 2019  
ET JUIN 2020

**20**

PERSONNES RESSOURCES  
MOBILISÉES

## Des citoyens et citoyennes girondins ont rendu un avis pour une Gironde plus résiliente

**Comment agir ensemble dès maintenant face aux changements environnementaux et sociaux ? En lançant ce défi en décembre 2019 au panel citoyen girondin, le Président du Département n'imaginait pas à quel point ce questionnement serait d'actualité en 2020.**

Après quelques péripéties liées à la crise sanitaire, ce panel a rendu son avis, présenté ce jour aux élu.e.s du Département. Cet avis nourrira leur réflexion pour des pistes d'actions départementales à mettre en œuvre pour accompagner le processus de prise de conscience et d'adaptation aux changements climatiques.

Le défi pour le panel girondin était d'imaginer la Gironde de 2030, pour cela il s'est organisé en groupes de travail, accompagnés par des facilitateurs du Département, et a demandé la contribution de personnes ressources.

**Il a retenu six thèmes de transformations sociétales et environnementales**

- ▶ **Alimentation** : se nourrir de façon saine et durable est indispensable et des actions concrètes doivent être mises en œuvre comme l'arrêt immédiat des pesticides.
- ▶ **Déchets** : rendre la Gironde propre, diminuer les déchets en mettant en œuvre des actions concrètes, c'est créer un cercle vertueux de la consommation.
- ▶ **Eau** : nous disposons de diverses ressources en eau sur le territoire, utilisons-les mieux ! Il est indispensable d'irriguer les bons usages.
- ▶ **Habitat** : se loger est un droit et de ce fait, il doit être équitable, accessible et adapté. Il faut réfléchir sur une nouvelle façon de se loger.
- ▶ **Mobilités** : agir maintenant c'est agir pour une meilleure qualité de vie pour toutes et tous.
- ▶ **Entraide** : la solidarité est une réponse pour réduire les inégalités et répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

Afin de garantir la méthodologie de la concertation, une garante a suivi toutes les étapes de travail du groupe.

Pour retrouver l'avis citoyen, rendez-vous sur [notre site](#)

## Un nouveau contrat de ville d'équilibre à Langon

**L'arrivée de 20 000 nouveaux Girondins par an modifie la structure démographique et renforce l'attractivité résidentielle de territoires aussi bien périurbains que ruraux, faisant ainsi évoluer les besoins en matière d'accessibilité aux services.**

L'ambition du Département est de soutenir plus fortement les villes moyennes, véritables pôles structurants de tout un bassin de vie, souvent marqué par des fragilités sociales ou des carences en offres de services au public. L'Assemblée départementale a donc voté les contrats de villes d'équilibre lors de la plénière du 28 juin 2018.

### 6<sup>e</sup> CONTRAT DE VILLE D'ÉQUILIBRE

**Ce contrat est le sixième contrat de ville d'équilibre signé par le Département, après Libourne, Lesparre, La Réole, Castillon-la-Bataille et Saint-André-de-Cubzac.**

Ce contrat signé avec la ville de Langon et la Communauté de communes du Sud Gironde a pour priorités :

► **La solidarité au cœur du projet de ville :**

- accès aux droits et services, des politiques culture et de loisirs avec une attention particulière portée à la jeunesse,
- émergence d'un écosystème alimentaire en faveur de la solidarité et des circuits courts.

► **L'amélioration du cadre de vie environnemental et paysager**

- aménagement urbain et habitat
- aménagement commercial et requalification des espaces publics, par une ingénierie en faveur de la construction d'un maillage en mobilités douces et pour la mobilité des publics vulnérables.

► **La création de nouvelles dynamiques économiques** pour renforcer l'attractivité territoriale autour du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, du commerce et de l'artisanat.

La résilience territoriale constitue ainsi l'ossature du contrat en vue d'accompagner le territoire dans la définition d'un modèle de transition écologique et sociale.

# **Plan d'accès départemental à l'habitat inclusif**

**Le Département de la Gironde a été le premier en France à se doter en novembre 2019 d'un plan d'accès à l'habitat inclusif. Le PADHI organise l'accès à l'habitat pour les personnes vivant avec un handicap, en misant sur la participation citoyenne et la proximité pour permettre l'émergence de projets de territoires. Il s'agit aujourd'hui de le décliner pour les personnes âgées.**

De nombreux opérateurs proposent aujourd'hui diverses formes d'habitat partagé destiné aux personnes âgées et sollicitent notamment les communes situées en milieu rural, tandis que le cadre juridique national n'est pas encore stabilisé. Le Département souhaite guider les porteurs de projet et garantir au mieux les conditions de déploiement et la qualité du fonctionnement de ces logements partagés ou regroupés pour les habitants les plus fragiles.

Ce second volet affiche 3 grandes priorités :

- ▶ **mettre en place les conditions de lutte contre l'isolement** et l'exclusion via un habitat inclusif adapté qui ne laisse pas la personne seule face à ses besoins.
- ▶ **structurer et promouvoir l'offre d'habitat inclusif** dont la finalité est de recenser, capter et qualifier l'offre d'habitat inclusif.
- ▶ **renforcer une politique territoriale de proximité** des aînés en associant tous les acteurs locaux qui peuvent avoir un rôle à jouer.

La réussite et la construction d'un tel dispositif ne peut se faire qu'en conjuguant les talents et les ressources du Département et des partenaires institutionnels et des autres acteurs concernés.

Avec ce Plan d'accès, le Département définit sa propre politique en matière d'habitat inclusif avec une notion volontairement plus large.

## **Logement : chaque jour, le Département innove**

**100 000 €**  
POUR EXPÉRIMENTER UN  
HABITAT MOBILE

La journée se clôture avec la commission permanente au cours de laquelle les élus adopteront notamment de nombreuses aides en faveur du logement.

### **Saisonniers, jeunes en formation, le Département expérimente pour eux une offre d'habitat solidaire mobile !**

Afin d'apporter des réponses les plus adaptées aux besoins, le Département de la Gironde expérimente une nouvelle offre d'habitat mobile pour soutenir les personnes, particulièrement les jeunes, qui suivent une formation, ou qui ont un emploi saisonnier pour une courte période, ainsi que les particuliers qui cherchent une solution d'hébergement, le temps d'accéder à un logement pérenne. Cette expérimentation vise à explorer les potentialités et les conditions de développement d'une offre mobile d'hébergement solidaire sur roues. Un marché public sera proposé auprès de fabricants d'habitats alternatifs temporaires, de type tiny house, petites maisons écologiques mobiles. A terme, cette première expérimentation d'offre mobile solidaire pourrait aboutir à l'expérimentation d'un village mobile.

**604 000 €**  
POUR L'AMÉLIORATION  
L'HABITAT

### **164 propriétaires soutenus par le Département pour améliorer l'habitat**

Dans le cadre des aides à la pierre, le Département poursuit sa politique de logement en faveur des ménages modestes : à ce titre, la collectivité soutient 160 propriétaires très modestes et quatre bailleurs conventionnés engagés dans la solidarité.

Pour améliorer et adapter l'habitat en Gironde, le Département s'appuie sur tout un réseau de partenaires et facilite les démarches. Plusieurs aides ont pour objectif de réduire le reste à charge pour les propriétaires et permettre d'habiter dans de meilleures conditions. Le montant des aides allouées dépend de la nature des travaux et des ressources du propriétaire.

Pour la première fois en Gironde, l'aide départementale Fabriqu'Coeur d'habitat est attribuée à un bailleur privé pour un logement conventionné : par le passé, le bailleur a mis à disposition son logement au profit de publics très vulnérables et s'est engagé à continuer. A ce titre, le Département décide d'accorder un financement à un bailleur privé pour rénover le logement.

**317 000 €**  
POUR L'HABITAT  
PARTICIPATIF

### **Habitat participatif, le Département crée 8 logements sociaux sur la commune de Lestiac-sur-Garonne**

La commune de Lestiac-sur-Garonne a souhaité créer une alternative aux modes d'hébergement classiques pour les personnes âgées et les familles. En centre-bourg de Lestiac-sur-Garonne, la future Maison de l'Artolie comprendra 8 logements sociaux et des espaces partagés (cuisine communes, salle à manger, buanderie, atelier et jardin partagé), dont l'animation sera assurée par la commune. Avec ce projet monté avec l'association Habitat des possibles, le Département contribue au développement de l'offre locative sociale en zone rurale et valorise le patrimoine communal, tout en confortant le centre bourg.

**251 000 €**  
POUR  
**87**  
LOGEMENTS SOCIAUX

**273 000 €**  
POUR UNE RÉSIDENCE  
SOCIALE EXPÉRIMENTALE

PRÈS D'**1 million**  
**d'€**  
POUR  
**200**  
ASSOCIATIONS ET  
STRUCTURES PUBLIQUES

## Fabriqu'Cœur d'Habitat, le Département mène 3 opérations innovantes : plus de 80 logements sociaux créés

- **la réhabilitation et l'aménagement de la Résidence Quincarneau à La Teste de Buch** (78 logements PLUS). Le projet mené par Domofrance permet d'améliorer significativement le confort des logements, le cadre et la qualité de vie des habitants de cette résidence située en centre-ville. La performance énergétique des logements sera optimisée et les aînés bénéficieront d'un accompagnement particulier concernant les questions de maintien à domicile et de parcours résidentiel.
- **la réalisation de 4 logements locatifs sociaux individuels au centre de Fargues-de-Langon (Gironde Habitat)**. Cette opération d'acquisition amélioration située en centre bourg de la commune s'inscrit dans le cadre de revitalisation de bourg.
- **la création de 5 logements locatifs sociaux et un local d'activité à Créon** (Gironde Habitat), également dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg.

## Une résidence sociale expérimentale et innovante créée à Biganos

Avec Aquitanis, le Département de la Gironde contribue à la création de 93 logements, et notamment d'une résidence sociale de 14 logements de type T1 et T2 disposant du label énergétique BEE PRESTATERRE et RT 2012-20%. La résidence valorise les techniques de matériaux de construction durables et locaux tels que la **terre crue, le bois et les fibres végétales**.

Outre l'accueil d'un public en formation professionnelle ou dans un parcours d'insertion professionnelle, des familles monoparentales, etc., la résidence accueillera également des jeunes sortant des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance, inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, ou un public ayant un statut de réfugié, également inscrit dans un parcours professionnel.

---

## 5e Appel à initiatives locales en développement social 2020

Pour la cinquième année consécutive, le Département lance, à travers la démarche « solutions solidaires », un appel à « initiatives locales de Développement Social » pour faciliter le développement d'expérimentations tenant compte des ressources, des besoins des territoires et laissant une large place aux habitants. L'objectif est de favoriser la cohésion sociale et l'autonomie des personnes, et de préserver le vivre ensemble. Il encourage notamment la mobilisation des personnes elles-mêmes, de l'ensemble des ressources des territoires et des politiques publiques.

Ce sont ainsi plus de 200 structures associatives et publiques (CCAS, centres d'animation, structures hospitalières, etc.) que le Département soutient chaque année.

# 19 693 euros

POUR DES PROJETS VITICOLES ET FORESTIERS

## 3 projets viticoles et forestiers financés par le Département

**Le Département a pour but de protéger les surfaces agricoles pour maintenir ou même accroître la capacité de production alimentaire du territoire.** Avec la SAFER, il permet aux exploitants agricoles de constituer des réserves de foncier bâti ou non-bâti d'origine agricole ou forestière en prenant en charge les frais financiers et de portage de ces réserves. L'objectif est de favoriser le développement d'une agriculture ou une viticulture vertueuse : Agriculture Biologique (ou en cours de certification AB), signe de qualité, circuits-courts ou engagement environnemental (IGP, Label, Certificat de Conformité, AMAP, Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysans, contrat d'engagement en restauration collective, Charte des Bonnes Pratiques en élevage...).

**Deux projets de prolongation de portage foncier de parcelles viticoles et un projet de stockage de 6,59 hectares de terres et bois sont soutenus dans ce cadre par le Département.** Le portage foncier est un dispositif d'aide à l'acquisition différée du foncier. Le soutien du Département permet de différer l'achat du terrain après le remboursement des prêts contractés pour la construction du bâti, l'achat de matériel, la mise aux normes des bâtiments.... il s'agit donc ici de prolonger ces portages en raisons de difficultés financières liées aux aléas climatiques :

- ▶ **pour la SCEA Château de la Grande Clotte**, il s'agit de l'aider à l'acquisition de 3,53 hectares de vignes en AOC Lussac et Bordeaux Blanc sur la commune de Lussac (5 783 euros)
- ▶ **pour l'EARL Domaine de Daudigey**, exploitation de 31.20 hectares dont 10ha en conversion biologique. cette prolongation du portage de 3 ans permettra ainsi l'acquisition de 8,32 hectares de parcelles de vignes et terres sur la commune de Coirac (10 463 euros) ;
- ▶ **pour les communes de Bazas et Aubiac** il s'agit de la prolongation du financement des frais du stockage de 6,59 hectares de terres et bois sur 2 ans (3 447 euros). Le Département assure la garantie de bonne fin de ce stock (différence entre le prix de revente et le prix de mise en réserve) et son financement jusqu'à sa revente. La SAFER revendra ce stock, d'ici la fin de l'année, pour partie au Groupement forestier Larguillere et pour partie au Département.

**Le Département attribue à la SAFER pour les portages et stockage fonciers de ces trois projets agricoles, forestiers et viticoles, un montant global de 19 693 euros.**

#### **Contacts presse**

Typhaine CORNACCHIARI :

05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44

[typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

Laurent GAZAL :

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02

[l.gazal@gironde.fr](mailto:l.gazal@gironde.fr)

Marie-Hélène POPELIER :

05 56 99 51 25 - 06 22 26 69 72

[m.popelier@gironde.fr](mailto:m.popelier@gironde.fr)

**Site :** [Gironde.fr](http://Gironde.fr)

**Facebook :** Département de la Gironde

**Twitter :** [@gironde](https://twitter.com/gironde)